



Avis concernant la protection des données pour les prestations de coaching platinn

Cet avis concernant la protection des données vous fournit des informations sur le traitement de vos données personnelles liées à la soumission, à la sélection et à la gestion de votre demande de prestation de coaching platinn.

Il s'agit notamment de :

- La soumission des demandes ;
- L'évaluation et la sélection des demandes ;
- L'assignation d'un coach pour accompagner les entreprises sélectionnées dans leurs défis d'innovation ;
- La gestion des contrats de coaching.

1. Qui est responsable du traitement de vos données personnelles ?

Le responsable de ce traitement est :

L'Association Réseau Innovation Suisse Occidentale (ARI-SO), rue de Romont 33, 1700 Fribourg, représentée par le directeur des prestations de coaching platinn.

2. Pourquoi recueillons-nous des données personnelles ?

L'objectif de ce traitement est la soumission, la sélection et la gestion de la candidature à un coaching platinn.

Les données personnelles ne sont collectées et utilisées que dans la mesure nécessaire et pour les processus suivants :

1. Le processus de candidature à un coaching platinn :

Les candidats doivent détailler succinctement leur projet d'innovation d'affaires, leur plan d'affaires et d'autres détails sur leur entreprise. Les documents et données soumis ou transmis dans ce cadre font l'objet d'une première évaluation par le Key Account Manager (KAM) de l'antenne cantonale de l'ARI-SO dont dépend le candidat.

Si le projet lui semble pertinent, ces informations sont enregistrées dans notre base de données interne. Elles sont alors consultables par les personnes responsables de chaque étape du processus d'évaluation, en particulier le responsable de l'antenne ARI-SO concernée, le responsable du service de coaching concerné, le coach prévu pour effectuer l'accompagnement, le directeur des prestations de coaching platinn et le personnel concerné.

Pour obtenir un soutien supplémentaire avec des services additionnels, certaines informations de la demande peuvent être partagées avec d'autres organisations pertinentes de l'ARI-SO.

Lorsque la demande est acceptée, les candidats sélectionnés pour le financement d'un coaching platinn sont informés par l'antenne cantonale de l'ARI-SO concernée. Pour les phases d'accompagnement III et IV, ils sont invités à la préparation et à la signature d'un contrat de projet.

2. Le processus d'accréditation des coachs platinn :

Les candidats coachs peuvent manifester leur intérêt à rejoindre le réseau de coachs platinn par l'intermédiaire d'une des antennes cantonales ou directement auprès de l'ARI-SO.

Les candidatures sont examinées par le directeur des prestations de coaching platinn en tenant compte, d'une part, de leurs compétences, de leur expérience et de leurs connaissances et, d'autre part, du besoin en compétence du réseau dans le respect des principes de non-discrimination et d'égalité de traitement.

Les candidatures retenues font alors l'objet d'un entretien formel d'accréditation dans lequel participent la responsable des ressources stratégiques et le responsable de service concerné.

Le directeur des prestations de coaching platinn formule alors une recommandation d'accréditation ou de non accréditation auprès du comité de l'ARI-SO qui statue en dernier ressort.

L'ARI-SO établit les contrats des coachs accrédités.

Une liste de coachs accrédités platinn est établie et les entreprises sélectionnées pour un coaching platinn peuvent choisir, avec l'aide du KAM de l'antenne cantonale concernée, le coach le plus à même de les accompagner pour relever leurs défis d'innovation d'affaires.

3. Le processus de sélection des spécialistes platinn :

Durant le processus de coaching, les coachs peuvent faire appel à des spécialistes à partir de leur réseau professionnel, en tenant compte de leurs compétences, de leur expérience et de leurs connaissances.

L'ARI-SO peut ensuite dresser une liste des spécialistes particulièrement actifs auprès des coachs platinn, à usage interne, dans le respect des principes de non-discrimination et d'égalité de traitement.

4. La plateforme informatique de gestion des coachings platinn est également utilisée pour la gestion des contrats.

3. Auprès de qui collectons-nous des données personnelles ?



Les données personnelles des personnes suivantes sont collectées :

- Les personnes de contact des entreprises candidates à un coaching platinn ;
- Les coachs platinn ;
- Les spécialistes intervenant dans les processus de coaching ;
- Le personnel des antennes cantonales de l'ARI-SO ;
- Le personnel autorisé de l'ARI-SO chargé de la mise en œuvre des prestations de coaching platinn ;
- Le personnel autorisé des autres prestations proposées par l'ARI-SO.

4. Quelles sont les données personnelles vous concernant qui sont ou peuvent être collectées ?

Dans le cadre d'une prestation de coaching platinn : votre prénom, votre nom, votre sexe, votre adresse électronique, votre numéro de téléphone et votre adresse ;

Pour le traitement de votre demande d'accréditation en tant que coach platinn : votre prénom, votre nom, votre sexe, votre adresse électronique, votre numéro de téléphone, votre adresse, ainsi que votre CV, vos compétences, vos expériences, vos expertises au moyen de questionnaires. Certaines données personnelles non obligatoires peuvent être collectées, telles que votre photo, votre compte LinkedIn, etc. qui ne peuvent être traitées que sur la base de votre consentement explicite préalable.

Tous les utilisateurs des outils et services informatiques d'ARI-SO doivent s'inscrire pour obtenir des identifiants de connexion.

La plate-forme informatique de gestion des coaching platinn stocke les informations d'identification suivantes : nom d'utilisateur et adresse de courrier électronique.

Les données collectées sont obligatoires pour les finalités décrites ci-dessus.

Des données personnelles supplémentaires provenant d'autres bases de données publiques (Zefix notamment) peuvent être utilisées dans le cadre du processus de soumission et de sélection des candidatures à un coaching platinn,

5. Qui aura ou pourra avoir accès à vos données personnelles ?

Les destinataires de vos données personnelles sont

- Le personnel autorisé de l'ARI-SO et de ses sous-traitants en charge de la mise en œuvre des prestations de coaching platinn ;
- Le personnel autorisé des antennes cantonales de l'ARI-SO ;



- Le personnel autorisé de l'ARI-SO ou de ses sous-traitants chargés de fournir la solution informatique pour la mise en œuvre des prestations de coaching platinn ;
- Les coachs et les spécialistes du réseaux platinn ;
- Les organismes chargés de contrôler les activités de l'ARI-SO.

L'ARI-SO ne partage pas vos données avec d'autres tiers, sauf si cela est autorisé par la loi ou nécessaire à la fourniture des services susmentionnés pour lesquels vous avez donné votre consentement explicite préalable.

6. Combien de temps conservons-nous vos données personnelles ?

Vos données à caractère personnel seront conservées pendant les périodes maximales indiquées ci-dessous, à l'issue desquelles elles seront supprimées ou anonymisées à des fins d'archivage dans l'intérêt public ou à des fins statistiques.

- Les données personnelles concernant les demandes de prestations de coaching platinn acceptées sont conservées pendant 10 ans après la clôture du cas de coaching correspondant ;
- Si la demande n'a pas été retenue, les données personnelles sont conservées pendant une période maximale de 10 ans à compter de la communication de la décision ;
- Les données personnelles des coachs ou des spécialistes du réseau platinn sont conservées pendant 10 ans après la fin de l'accréditation platinn (coach) ou la fin de la prestation (spécialiste) ;
- Si vous n'avez pas été accrédité comme coach platinn, vos données personnelles sont conservées pendant une période maximale de 6 mois à compter de la communication de la décision.

7. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données ?

Toutes les données sous format électronique (courriels, documents, données téléchargées, etc.) sont stockées sur les serveurs de l'ARI-SO ou de ses sous-traitants.

Les sous-traitants de l'ARI-SO sont liés par des clauses contractuelles spécifiques et des clauses de confidentialité pour le traitement de vos données au nom du responsable du traitement.

Afin de protéger vos données personnelles, le responsable du traitement a mis en place un certain nombre de mesures techniques et organisationnelles. Ces mesures comprennent des actions appropriées pour traiter la sécurité en ligne, le risque de perte de données, l'altération des données ou l'accès non autorisé, en tenant compte du risque présenté par le traitement et de la nature des données à caractère personnel traitées. En outre, l'accès aux données personnelles est limité aux seules personnes



autorisées ayant un besoin légitime d'en connaître pour les besoins de chaque opération de traitement.

L'accès aux plateformes informatiques d'ARI-SO est sécurisé grâce à un service d'authentification à double facteur et à des mécanismes d'autorisation basés sur les rôles.

Toutes les parties prenantes au processus d'évaluation et de gestion des prestations de coaching platinn sont tenues, en vertu de leurs accords contractuels, d'utiliser les données personnelles reçues uniquement aux fins pour lesquelles elles ont été transmises et de ne pas traiter ultérieurement les données non pertinentes et excessives reçues avec les demandes.

8. Quels sont vos droits en matière de protection de vos données personnelles ?

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et d'en demander la rectification si elles sont inexactes ou incomplètes ; le cas échéant, vous avez le droit de demander la limitation, une copie ou l'effacement de vos données personnelles détenues par le responsable du traitement. Vous avez le droit de vous opposer au traitement pour des raisons tenant à votre situation particulière, à moins que le responsable du traitement ne démontre l'existence de motifs impérieux et légitimes. Si le traitement est fondé sur votre consentement, vous avez le droit de retirer votre consentement à tout moment, sans que cela n'affecte la légalité du traitement fondé sur votre consentement avant son retrait.

Vos droits à l'information, à l'accès, à la rectification, à l'effacement, à la limitation ou à l'opposition au traitement, à la communication d'une violation de données personnelles ou à la confidentialité des communications électroniques peuvent être restreints dès lors que la loi le prévoit ou qu'il importe de sauvegarder des intérêts publics ou privés prépondérants.

Votre demande d'exercice de l'un des droits susmentionnés sera traitée sans retard excessif et dans un délai d'un mois.

Si vous avez des questions concernant le traitement de vos données personnelles, vous pouvez les adresser au responsable du traitement des données compétent tel que spécifié ci-dessus.

En Suisse, le préposé fédéral à la protection des données et à la transparence est l'autorité de surveillance.

9. Modifications

De temps en temps, il est nécessaire d'apporter des modifications à la présente politique de confidentialité. La version actuelle, publiée sur notre site, fait foi.

Dernière modification 31.08.2023

